

Titre professionnel : Tapissier Garnisseur

OBJECTIFS

Permettre aux personnes d'acquérir les compétences pratiques et théoriques afin de pouvoir réaliser tous les travaux de tapisserie d'ameublement : travaux de garnitures sur fûts (carcasses) neufs et/ou à rénover, pour du mobilier de style ou contemporain.

PUBLIC

Salariés d'entreprise en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Dans un environnement conforme à un atelier de professionnel, nous utilisons exclusivement du matériel professionnel avec un outillage adapté tant traditionnel que moderne (machine à coudre, scie à mousse, visseuse électrique, pistolet agrafeur...).

Durée : 1200 heures sur 10 mois (de février à décembre) et alterne les cours théoriques et pratiques, un stage pratique en entreprise est prévu. (70h sur 2 semaines)

Prérequis: la maîtrise des savoirs de base (lire, écrire compter) est nécessaire ; (tests de sélection)

Accès à la formation: dossier de candidature, évaluations, entretien.

Formation qualifiante / Certification: les deux modules permettent d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de tapissier/ère garnisseur/se.

PROGRAMME INDICATIF DE FORMATION

→ **Activité—CCP 1 : réaliser des travaux courants de garniture traditionnelle - Dure 638 heures (20 semaines) et se décompose comme suit :**

- Confectionner une garniture à pelote
- Confectionner une garniture épaisse avec ou sans ressorts
- Confectionner une garniture à cuvette avec coussin
- Confectionner une garniture suspendue
- Confectionner une garniture à tableau (type Jacob)

E.C.F.* 1

→ **Activité— CCP 2 : réaliser des travaux courants de garniture contemporaine - Dure 384 heures (12 semaines) et se décompose comme suit :**

- Confectionner une pelote mousse
- Confectionner une garniture composée en mousse
- Réaliser un coussin mousse
- Confectionner une garniture à bosse en mousse
- Confectionner une garniture capitonnée mousse

E.C.F.* 2

Cours théoriques (accompagnement à l'emploi et à la création d'entreprise/ techniques de vente) 95 h

Période d'Application en Entreprise 70 h

Réalisation d'un DSPP (Dossier de Synthèse des Pratiques Professionnelles)

***Les E.C.F. (Evaluation en Cours de Formation) sont réalisées au terme de chaque activité type.**

Validation du titre: Soutenance du DSPP devant un jury professionnel

Epreuve pratique en atelier

La validation des deux CCP permet d'accéder au Titre Professionnel de Tapissier Garnisseur (niveau V, Ministère du Travail)

Si un des CCP n'a pas été validé, vous disposez de cinq ans pour le repasser, à partir de l'obtention du premier CPP,